

Belgium-Andenne: Petroleum products, fuel, electricity and other sources of energy

OJ S 108/2015 06/06/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville d'Andenne

Postal address: Place du Chapitre 7

Town: Andenne

Postal code: 5300

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Vincent Bouret

E-mail: vincent.bouret@ac.andenne.be

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché public de fourniture de gaz.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le pouvoir adjudicateur du marché est la ville d'Andenne, représentée par son collègue

communal, dont les bureaux sont établis en son centre administratif, place du Chapitre, 7, à 5300 Andenne.

En accord avec ces derniers, le marché est également passé, outre pour la ville d'Andenne, pour partie, pour le compte d' entités associées:

- la régie sportive communale Andennaise, régie communale autonome,
- la zone de police des arches,
- le CPAS d'Andenne,
- le centre culturel d'Andenne,
- le musée d'Andenne.

Le marché constitue par conséquent un marché conjoint au sens de l'article 38 de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Le collège communal de la ville d'Andenne sera seul responsable de l'attribution et de l'exécution du présent marché.

II.1.6. CPV code(s)

09000000 Petroleum products, fuel, electricity and other sources of energy

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.5.2016. Completion 31.12.2018

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Pour le présent marché, un cautionnement de 5 % du total du coût de la fourniture arrondi à un montant équivalent à une année de consommation hors TVA est exigé.

À cette fin, le montant du marché pour une année de consommation est calculé en fonction des prix proposés par l'adjudicataire, calculé selon le profil de référence de l'année 2013 communiqué par le pouvoir adjudicateur.

Le cautionnement doit être constitué par le fournisseur ou par un tiers dans un délai de 30 jours francs à compter du jour de l'attribution du marché.

Le dépôt du cautionnement s'effectue conformément aux procédures décrites dans le RGE.

La preuve du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur.

En cas d'omission du cautionnement, il sera possible de recourir au moyen prévu au RGE.

§ 2:

Le cautionnement constitué en vue du présent marché est libéré en une fois, 1 mois après la dernière fourniture, déduction faite des sommes dues éventuellement par le fournisseur au pouvoir adjudicateur.

La libération du cautionnement doit être demandée par écrit au pouvoir adjudicateur.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le formulaire d'offre doit être accompagné des pièces suivantes:

Situation juridique du soumissionnaire — références requises (droits d'accès)

1) Le pouvoir adjudicateur vérifie que les soumissionnaires ne se trouvent pas dans une des situations d'exclusion suivantes, visées à l'article 61 §1er et §2 de l'arrêté royal du 15.7.2011:

— avoir fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou le blanchiment de capitaux,

— ne pas être en règle quant aux paiements des cotisations de sécurité sociale (ONSS),

— ne pas être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes (obligations fiscales à l'égard du SPF Finances),

— être en état de faillite ou de liquidation,

— avoir fait l'aveu de sa faillite et avoir fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire,

— avoir fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,

— en matière professionnelle, avoir commis une faute grave,

— s'être rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant ces renseignements.

Par la remise de leur offre, les soumissionnaires déclarent implicitement respecter ces obligations.

2) Conformément à l'article 60 de l'arrêté royal du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur contrôlera dans le chef du soumissionnaire le mieux classé, par le biais de Digiflow/Telemarc, le respect des obligations en matière de:

— obligations ONSS,

— absence de faillite.

Ces documents ne sont pas à remettre: le pouvoir adjudicateur vérifiera par lui-même si le soumissionnaire le premier classé est en ordre.

Dans l'hypothèse où la plateforme Digiflow/Telemarc ne permettrait pas d'obtenir ces documents, le pouvoir adjudicateur sollicitera l'administration ONSS ou la Banque carrefour des entreprises afin d'en disposer.

Les soumissionnaires indiquent dans leur offre s'ils entendent faire application de l'article 62 §1er al.3, 2° ou 62 §1er al.4 ou 62 §5 de l'AR du 15.7.2011, et le cas échéant, communiquent les informations et documents nécessaires.

3) Conformément à l'article 60 de l'arrêté royal du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur contrôlera dans le chef de tous les soumissionnaires, dans les 48 heures suivant le moment ultime pour l'introduction des offres, par le biais de Digiflow/Telemarc, le respect des

obligations en matière de:

— obligations fiscales à l'égard du SPF Finances (ou selon les dispositions légales du pays où il est établi)

Ce document n'est pas à remettre: le pouvoir adjudicateur vérifiera par lui-même si tous les soumissionnaires sont en ordre.

Dans l'hypothèse où la plateforme Digiflow/Telemarc ne permettrait pas d'obtenir ce document, le pouvoir adjudicateur sollicitera l'administration du SPF Finances afin d'en disposer (telemarc@minfin.fed.be)

Les soumissionnaires indiquent dans leur offre s'ils entendent faire application de l'article 63 §2 al.2 ou al.3 de l'AR du 15.7.2011, et le cas échéant, communiquent les informations et documents nécessaires.

4) Le document suivant doit impérativement être communiqué par le soumissionnaire le mieux ou le moins-disant:

— un extrait récent du casier judiciaire.

Capacité économique et financière du soumissionnaire — références requises (sélection qualitative)

La capacité financière et économique du soumissionnaire doit être justifiée par une déclaration concernant le chiffre d'affaires global.

Seuil minimal: 250 000 EUR.

Capacité technique ou professionnelle du soumissionnaire — références requises (sélection qualitative)

1. Lors de la remise de son offre, le soumissionnaire doit présenter la preuve qu'il dispose de la licence générale de fourniture délivrée par la Région Wallonne: licence ARP.

Le soumissionnaire doit disposer d'une licence de fournitures de gaz en Wallonie, octroyée par la CWAPE, non seulement au moment de l'offre et de l'attribution mais également durant toute la durée du contrat.

Si l'adjudicateur se voit retirer sa licence de fournitures de gaz en Wallonie, la validité de son offre n'est plus assurée et le contrat conclu cesse immédiatement.

Si l'adjudicataire cesse de sa propre initiative la commercialisation de gaz en Wallonie, il assume ses responsabilités (en autres de continuité) en assurant la reprise du contrat aux conditions du présent marché, et ce par un fournisseur alternatif disposant de toutes les qualifications et compétences nécessaires.

2. La capacité technique et professionnelle sera justifiée par la présentation d'une liste des principales livraisons effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur.

Seuil minimal: 3 livraisons (contrats) d'une valeur minimale de 100 000 EUR.

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

31.7.2015 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 31.7.2015 - 10:00

Place:

Place du chapitre 7 — 5300 Andenne — centre administratif communal — 2ème étage —
salle d'ouverture d'offres.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

@Ref:00741533/2015009923.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

2.6.2015